Chères marraines, chers parrains, chers donateurs et adhérents,

Cette année encore nous sommes ravis de vous accueillir dans cette salle communale. Nous en profitons tout d'abord pour remercier la mairie d'Annecy qui nous permet de nous réunir sans que notre association ne finance la location d'une salle. Ce sont alors plusieurs dizaines d'euros qui peuvent être économisés et utilisés pour nos filleules malgaches.

Un hommage tout particulier

Début septembre, nous vous avons fait part du décès de **notre ami Guy Veillet**. Nous tenons du fond du cœur à commencer cette assemblée générale par cet hommage. En effet, Guy a occupé une place centrale au sein de Parrainages Madagascar 74. Reprenant la comptabilité après Jean Serratrice en 2008, Guy a œuvré avec sérieux, rigueur et enthousiasme jusqu'en 2020. Il a été très soulagé de laisser la main à Kévin, se disant moins alerte qu'auparavant.

Durant ces **12 années en tant que trésorier**, Guy s'est toujours montré passionné et soucieux de faire respecter une certaine justice sociale... Bien loin de la réalité de nos filleules malgaches. Il a eu l'occasion de se rendre 2 fois à Madagascar et les assistantes sociales ainsi que toutes les familles l'ayant rencontré gardent un très chaleureux souvenir qui nous a été partagé lors de son décès. D'un point de vue très personnel, nos longs échanges téléphoniques et nos déjeuners à Montagny les Lanches me manquent déjà. Les conseils avisés et réfléchis de Guy face aux quelques tempêtes traversées par notre association ont été précieux.

Nous en profitons également pour remercier sa famille, Rachel, son épouse et également marraine ; ainsi que ses enfants, qui ont décidé de constituer une cagnotte au moment des funérailles de Guy au nom de Parrainages Madagascar 74. Au total, 1 070€ ont été récoltés. Nous avons à cœur d'utiliser cet argent pour un événement marquant à Madagascar, rendant ainsi hommage à ce grand monsieur qu'était Guy Veillet. Nous vous tiendrons évidemment informés quand une décision sera prise à ce sujet.

Le Conseil d'administration

Comme chaque année, le conseil d'administration de votre association s'est réuni à 4 reprises : en février, en juin, en septembre et en décembre. C'est l'occasion pour nous d'aborder les changements de situation des branches familles et étudiants. Nous faisons également un point financier. Nous en avons profité également cette année pour organiser certains événements qui ont marqués 2024 : la vente de popcorn au match de foot en mars et le marché de décembre.

Le match de foot du 16 mars 2024

Toute l'équipe de Parrainages Madagascar 74 s'est retrouvée au stade d'Annecy le samedi 16 mars 2024 en fin d'après-midi pour mettre en place le stand. Un petit chalet a été mis à notre disposition. L'entreprise Cover Event (basée à Rumilly) nous avait gracieusement prêté une machine à popcorn ; merci à eux pour ce geste !

Dès l'ouverture des portes, les paquets de popcorn, vendus 4€, ont régalé les petits comme les grands. Pendant le match, plusieurs membres de Parrainages sont allés vendre des boites directement dans les tribunes. Nous avions également laissé à disposition des boites à dons.

Un article a été publié en amont de cet événement dans le Dauphiné libéré, rendant un peu plus visible notre action.

Au total, nous avons gagné 680€, et passé une très bonne soirée tous ensemble !

Merci également à Marie, Antoine et Didier qui sont venus renforcer notre équipe pour cette vente !

Le marché du samedi 21 décembre 2024

Nous avons décidé de participer à un marché hebdomadaire de la ville en cette fin d'année 2024. En tant qu'association domiciliée sur la commune, la ville d'Annecy nous autorise à participer gratuitement à un marché. L'objectif était pour nous de nous faire connaître et attirer de nouveaux parrains et marraines.

Le samedi 21 décembre, nous avons donc installé un petit stand au marché qui se situe boulevard Taine et effectué un roulement sur la matinée pour venir présenter l'association. Nous avons agrémenté ces discussions d'une vente de café et de brownies. Ces gâteaux nous ont gracieusement été offerts par Barbich que nous remercions chaleureusement. Certains échanges ont été très intéressants et même si pour l'instant aucune nouvelle adhésion n'a été faite suite à ce marché, nous avons pu distribuer nos plaquettes et montrer notre existence. Ces quelques heures nous ont tout de même rapporté 180€.

Pour rappel ces manifestations sont systématiquement relayées sur notre site internet. N'hésitez pas à vous inscrire pour recevoir ces articles !

La branche Familles

Au **31 décembre 2024**, la branche famille de Parrainages Madagascar 74 comptabilisait

67 familles parrainées (contre 63 familles au 1er janvier 2024).

Comme nous vous l'expliquons depuis quelques années maintenant, ces familles sont l'essence même de l'existence de notre association et nous mettons tout en œuvre pour constituer de nouveaux parrainages familles. **Sans parrainage famille il ne peut pas y avoir de parrainage étudiant**.

Ce message commence à porter ses fruits puisque c'est **la première année depuis 2018 que nous pouvons vous annoncer une hausse des parrainages familles** ! Nous en sommes ravis et espérons que cette tendance va se poursuivre. N'hésitez pas à parler de votre association autour de vous. Pour rappel, tout don est déductible de 66% des impôts et communiquez sur le fait que ces 25€ mensuels permettent à des enfants de suivre une scolarité et espérer un avenir meilleur.

Comme chaque année les changements au sein des familles ont été nombreux, entre les parrainages qui s'achèvent car il n'y a plus d'enfant scolarisé, ceux pour lesquels les critères d'aide ne sont plus respectés, les changements de situations, les parrains et marraines qui décident de stopper leur don... Un jeu de chaises musicales que nous parvenons à réaliser grâce au travail des assistantes sociales et à l'adaptabilité de certains parrains et marraines. Nous remercions également les adhérents qui acceptent de doubler leur parrainage en cas de réussite de leur filleul, au moment du passage dans la branche étudiants.

Pour terminer sur la branche familles, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à de nouveaux parrains et marraines. Nous sommes ravis d'accueillir Colette Chapuis, nouvelle marraine et amie d'une autre marraine, Sophie Gilbert, compagne d'un parrain de longue date et qui a eu l'occasion de visiter

quelques-unes de nos familles lors de son voyage en mai dernier, ainsi que Pierre Juppet qui a pris un parrainage secours. Ce sont donc 3 **personnes supplémentaires cette année**. Merci pour votre générosité et votre confiance !

La branche Etudiants

Pour rappel, la Branche Étudiants de l'association a été créée pour permettre aux enfants des familles parrainées de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur après l'obtention du bac.

Ces jeunes deviennent donc indépendants financièrement et ne sont plus « à charge » de leur maman qui continue d'être parrainée si elle a d'autres enfants plus jeunes.

Ces dernières années, le nombre de jeunes aidés restent sensiblement stable ; ainsi en 2024, une cinquantaine de jeunes ont pu poursuivre leurs études dans des domaines aussi variés que la médecine, l'informatique, l'économie, l'ingénierie, le droit ou les sciences humaines … Accompagnés par Aimée et Félicité.

👧🎓 En septembre, 10 jeunes ont passé et le bac et 8 l'ont réussi dont 5 avec mention Bien ou Assez Bien

Après les résultats du bac les assistantes sociales ont un entretien individuel avec chaque jeune pour évaluer la « faisabilité » de leur projet d'études.

👉 2 parrains ont continué de parrainer le nouveau bachelier, dernier enfant de leur famille.

👉 2 parrains ont très généreusement accepté un « double parrainage »: ils continuent de parrainer la famille et financent maintenant le nouveau bachelier. Un grand merci à Daniel Beau et Jean Pierre Ranvier et sa famille.

👉 1 des bacheliers a pu venir en France pour commencer des études supérieures ; sa marraine parraine une nouvelle famille.

👉 2 marraines dont les filleuls avaient terminé leurs études se sont à nouveau engagées avec des nouveaux bacheliers…

👉 Philippe Dujardin, nouveau parrain dans l'association, prend en charge Manjaka.

Avec les assistantes sociales, nous avons conseillé à Mitia, qui venait de réussir son bac en classe de 1ère, de repasser le bac après une classe de terminale et de se perfectionner en français pour avoir de meilleurs chances de réussite l'année prochaine.

Les jeunes qui ont échoué au bac en 2024 se représenteront en septembre ou commenceront une formation professionnelle.

Durant l'année 2024, 8 étudiants ont terminé leurs études. Études d'ingénieur, en Management ou Marketing, en soins Infirmiers … 3 ont arrêté les études : 2 pour se marier et travailler, une a interrompu ses études d'infirmière pour aller travailler comme « fille au paire » en Allemagne .

Tous ont trouvé du travail ! Objectif atteint 😊
Ces réussites sont le résultats de votre générosité et de votre accompagnement !
Et bien sûr du travail des 2 assistantes sociales responsables des étudiants.

Aimée et Félicité rencontrent les jeunes chaque mois et leur versent les sommes nécessaires aux frais de scolarité, de déplacements, d'abonnements internet, d'achat de livres et matériels divers, sur leur carnet de Caisse d'épargne. Elles nous envoient les reçus signés par les jeunes comme preuve de ces

versements.
Pour quelques jeunes plus « fragiles » ou moins rigoureux dans leur gestion, l'Assistante Sociale paye directement l'école ou la fac.

L'association prend en charge les frais de Voyage d'Étude pour 150 000 A. (35 € environ) et à la demande des AS certains frais médicaux sous forme de secours.

Les passages d'examens (rédaction de mémoire, rémunération des jury, etc.) occasionnent des frais importants pris en charge par l'association si les 300 € du parrainage annuel sont déjà utilisés.
Les AS nous envoient un rapport d'activité chaque trimestre.

De leur côté les étudiants s'engagent à maintenir des contacts réguliers par mail avec leur parrain. Ils doivent les tenir informés de l'évolution de leurs études. Pour certains parrains ces contacts peuvent paraitre assez impersonnels, les jeunes ne montrent pas souvent leurs sentiments et restent dans le „factuel“ …

Les formations professionnelles

En 2024, **4 jeunes** ont suivi des **formations qualifiantes** en Coiffure, mécanique auto, informatique, pâtisserie. L'association a pris en charge les frais de formations pour un des jeunes ; lorsque la maman n'a plus d'autres enfants à charge, c'est elle qui paye la formation professionnelle avec son parrainage.

Une jeune fille a fait une formation longue dans un « Call Center » qui s'est terminée par un emploi.

Conclusion

Pour un suivi attentif, efficace et bienveillant des mamans et leurs enfants et des étudiants, le travail des 4 assistantes sociales est absolument indispensable ! Avec elles, l'association continuera d'apporter l'aide financière, matérielle, sanitaire et morale à tous les filleuls. Un grand merci à Félicité, Patou, Véronique et Aimée !

Chères marraines et parrains, sans votre fidélité et générosité, rien ne serait possible ; un grand merci à vous tous qui continuez de nous accompagner et rendez ainsi nos actions possibles.
Au nom des membres du CA, recevez un grand merci et notre profonde sympathie.

Fait à Annecy le 8 février 2025.
Les co-présidentes, Marie JUPPET et Geneviève ROESCHLAUB

La tenue des comptes

En 2024, nous avons profité des gains importants de l'année précédente pour prendre à notre charge l'achat de **fournitures scolaires** mais aussi offrir une **prime** de fin d'année pour les familles les plus nécessiteuses sans solliciter de dons complémentaires. Les ventes diverses (football et marché), nous ont permis de financer les nombreux soins de santé et de mettre en place un nombre très importants de microcrédits.

Nous renouvellerons, en 2025, les opérations de ventes et suivrons de près les frais de santé dont le coût augmente fortement ces dernières années.

Répartition des revenus 2024

Les **recettes globales se sont élevées à 54 087, 73€** (contre **54 725,86** € l'an passé).

Cotisations annuelles	6 280,00 €
Dons FILLEULS	3 522,00 €
Dons extérieurs	3 995,00 €
Parrainages ETUDIANTS	13 905,00 €
Parrainages FAMILLES	20 660,00 €
Parrainages AIDES EXCEPTIONNELLES	4 770,00 €
Produits financiers	284,73 €
Ventes diverses	671,00 €

A ce jour nous comptons **158 donateurs réguliers** (contre 176 en 2020).

Répartition des dépenses 2024

Les **dépenses se sont élevées à 56 431,30€** (contre **52 309,80** € l'an passé).

Frais administratifs	476,98 €
Frais financiers	1 320,32 €
Formations professionnelles	1 000,00 €
Microcrédits	8 194,00 €
Parrainages et dons France	600,00 €
Transferts BNI TANA (Dont **aides financières aux filleuls**)	43890 € (+ 950€)

Les transferts vers Tana regroupent l'acheminement des parrainages, les dons en faveur des familles et des étudiants, les prestations et frais des 4 assistantes sociales, les soins de santé des familles et des étudiants. Ils sont ensuite versés en Ariary.

Dons libres

Les dons libres financent les **aides exceptionnelles**. Ils permettent de recevoir un reçu fiscal et ainsi une déduction d'impôts au même titre que les parrainages. Sans ces dons, l'association ne pourra plus systématiquement à l'avenir financer les soins de santé ou l'installation de l'habitat des nouveaux filleuls.

C'est pourquoi, pour ceux qui le souhaitent, vous ou votre entourage, vous pouvez apporter une **contribution** g à tous moments, par prélèvement, par virement, par chèque ou via la plateforme : **https://www.helloasso.com/associations/parrainages-madagascar-74**

Bilan des résultats

L'exercice 2024 se solde par un perte d'exploitation de **2 343, 57€,** Elle est contre balancée par le bénéfice de 2 416,06 euros en 2023. Avec ainsi un **solde positif proche de l'équilibre sur 2 ans**.

Cotisation et parrainages

Ils resteront encore une fois inchangés en 2025 soit :

Cotisation annuelle : 40€ prélevée le 15 janvier **(réflexion sur une hausse en 2026)**

Parrainages trimestriels : 75€ prélevés les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre

Je vous rappelle que vous pouvez à chaque instant me contacter via **parrainages.madagascar74@gmail.com** pour toutes informations concernant la trésorerie de l'association.

Je vous remercie !

Fait le 31 janvier 2025, le Trésorier